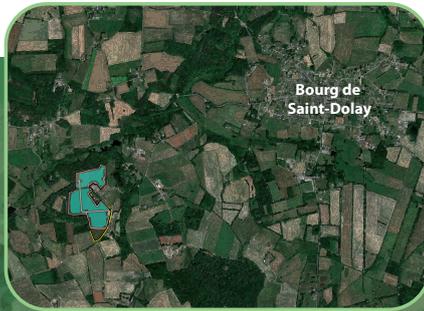


Projet d'installation agrivoltaïque de Saint-Dolay



- Clôture avec portails à créer
- Structures photovoltaïques
- Poste de livraison
- Postes de transformation
- Locaux techniques
- Citerne
- Piste lourde
- Piste légère
- Haies à renforcer
- Haies à créer

200 m

LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Sébastien Rabillard a repris la suite de l'exploitation familiale de 50 ha en 2023.

Il commercialise la viande de ses moutons en circuit long sous le Label Agriculture Biologique.

Aujourd'hui double actif, M. Rabillard souhaite passer à plein temps pour maintenir et développer l'activité ovine tout en revenant à un mode de commercialisation en circuit court.

Ce projet est rendu possible par l'installation d'un outil agrivoltaïque qui permettra d'apporter une protection physique des prairies et d'améliorer le bien-être animal.

« Nous avons évité toutes les zones avec des enjeux de biodiversité, soit 2,7 ha de bois et 1 ha de zones humides, sans modifier l'activité agricole ; nous allons aussi planter plus de 150 m de haies pour réduire les co-visibilités. »

Mme Camille Vanier, Cheffe de projet

LE PROJET ÉNERGÉTIQUE

L'installation produira une énergie verte, locale et compétitive.

13 GWh de production annuelle, soit l'équivalent de la consommation de **6 000 personnes hors chauffage** Soit deux fois la population de Saint-Dolay

Environ **8 000 tonnes** de CO₂ évitées par an.

10,8 MWh de puissance installée

18 ha de surface sécurisée par une clôture dont **≈ 4,6 ha** de surface de panneaux

UN PROJET RÉFLÉCHI POUR S'ADAPTER AU TERRITOIRE

Plusieurs mesures seront mises en place pour intégrer au mieux le projet dans le paysage, son environnement et son activité :



Une attention particulière portée aux points de vue depuis les routes avec des panneaux dont la hauteur est de 3 m.



La plantation de 150 ml de haies et renforcement de 560 ml des haies existantes afin de limiter les visibilités directes sur l'installation photovoltaïque.



Un projet qui maintient une activité agricole historique et familiale avec un point bas des panneaux situé entre 1,2 m et 1,5 m et espacés de 4,8 m pour favoriser le déplacement du cheptel et respecter la biodiversité.



L'évitement des zones à enjeux écologiques forts.



Mise en place d'une piste périphérique de 5 m et d'une citerne afin de réduire les risques incendies.



Les postes de transformation sont situés à plus de 160 m des premières habitations, les rangées de panneaux jouant le rôle d'écran acoustique pour limiter toute émergence sonore.



Le projet a été inscrit en zone d'accélération des énergies renouvelables par le conseil municipal en accord avec la communauté de communes.

LES RETOMBÉES POUR LE TERRITOIRE

RETOMBÉES FISCALES

Taxes locales annuelles (IFER, CET et TF)

Pour la commune de Saint-Dolay	≈ 7 800 €
Pour la communauté de communes Arc Sud Bretagne	≈ 17 400 €
Pour le département du Morbihan	≈ 8 600 €

EMPLOIS

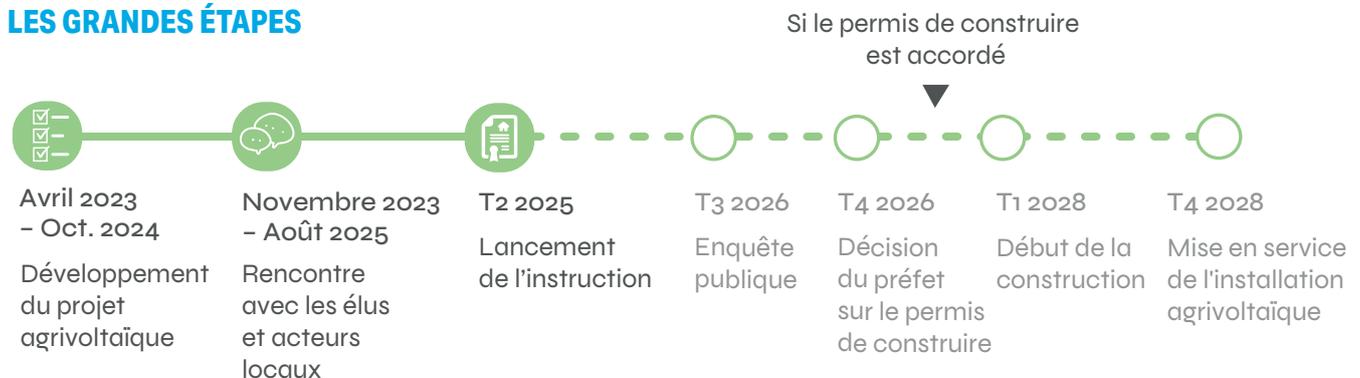
Environ **40 emplois*** durant la phase de chantier, à l'échelle régionale, avec **la mobilisation d'entreprises locales** pour la plantation et l'entretien des haies, pour les clôtures, la préparation du terrain, etc.

POUR LES HABITANTS DE SAINT-DOLAY

La mise en place d'un **financement participatif** offrant la possibilité d'investir et d'épargner.

* TETE - territoires-emplois.org

LES GRANDES ÉTAPES



UNE QUESTION, UN AVIS ? CONTACTEZ-NOUS !

concertation-projets@photosol.fr

Pour en savoir plus : www.photosol.fr